



308+

vivre l'architecture

NUMÉRO 45 - HIVER 2019

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET ÉLECTIONS
MUNICIPALES

**Le journal des Architectes et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine.**

Maires, architectes et transition écologique.

Djalil MOKRANE, conseiller référent transition écologique de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine

L'urgence climatique est là. Collectivement, nous avons tous une responsabilité fixée par loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), par le cadre d'actions conjointes des citoyens, entreprises, Territoires et État : les politiques qui font la ville et les territoires, les architectes et, les bâtisseurs, décideurs locaux, qui sont aussi des « politiciens programmistes de la ville » et bien sur, les citoyens, les habitants, usagers...

Le bâtiment représente 43% des consommations énergétiques nationales, loin devant le secteur des transports (31,3%) et, près de 25% des émissions de CO₂¹. C'est une activité polluante et le mitage des territoires, avec ses flux de mobilités automobiles, a créé la crise que l'on connaît aujourd'hui.

La Transition Ecologique² n'est plus un choix mais une obligation humaine et planétaire. Le Conseil national de l'Ordre des architectes et le Conseil régional de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine ont ainsi entamé des réflexions sur le cadre de vie et la qualité environnementale des aménagements urbains, des constructions et des paysages.

Collectivités locales et transition énergétique : sur le chemin du passage !

L'architecture est partout. Le parc bâti existant et son entretien, son utilisation et sa reconversion, sont des questions récurrentes pour les conseillers municipaux et leurs Maires. Les Maires et collectivités locales peuvent

1 Source : ministère de la transition écologique et solidaire (8/12/2016)

2 En 2020, un séminaire organisé par le Conseil régional de l'Ordre y sera consacré le 3 avril à Bordeaux, à Limoges et Poitiers les 5 et 12 juin et en septembre à Pau.

tout changer en s'entourant de conseils et d'expertises ciblés et constructives : CAUE, architectes, paysagistes, ingénierie technique, point info énergie, guichet unique régional pour le financement des opérations de réhabilitation, etc.

Nos élus ne doivent pas oublier une chose simple : quand on est malade on va voir son médecin, quand mon bâtiment est malade je vais chez l'architecte ; dans les deux cas, le spécialiste fera un diagnostic et une prescription.

Qui mieux que l'architecte pour accompagner le changement ?

Pour chaque ouvrage, l'architecte et son équipe proposent des solutions de rénovation et d'aménagement adaptées permettant, au-delà de la performance environnementale des bâtiments et des économies d'énergies, d'améliorer le bien-être des habitants et usagers et d'augmenter la valeur patrimoniale d'un bien.

Il faut travailler autrement avec les architectes, collégialement par exemple au travers de résidences d'architectes, paysagistes, d'accompagnement des projets en complément de ce qui existe déjà.

Les architectes sont prêts à contribuer à l'émergence du « génie Créatif des communes », à aider toutes les entités territoriales à se « jouer » des freins à la transition écologique : financiers, du peu d'expertise, de méconnaissance du parc immobilier ou de la faible mobilisation des administrés.

L'architecture fait partie de l'écosystème auquel nous sommes tous liés. L'intérêt public de la création architecturale, consacré par la loi sur l'architecture, doit passer avant tous les intérêts privés.

Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous.

Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics

Le 10 septembre, M. de Hoym de Marien a participé au Conseil des professions libérales de Bordeaux. Le 20, V. Gravière était l'invitée de la Compagnie des commissaires aux comptes. Elle a participé, le 26 suivant, avec M. de Hoym de Marien, au comité de pilotage de Bordeaux Métropole sur l'aménagement des boulevards. Le 11 octobre, elle a reçu des représentants du Barreau de Bordeaux pour une séance de travail, accompagnée de P. Cazaux et S. Tardieu. Le 16 octobre, V. Gravière a fait une allocution au vernissage de l'exposition Bordeaux ville de pierre, un patrimoine à vivre. C. Le Calvé représentait l'Ordre à un atelier de Bordeaux Métropole sur la création architecturale et la pierre le 23 octobre. De même de M. De Hoym de Marien le 20 novembre, sur la création architecturale et le bois. F. Mazabraud et H. Turlier ont rencontré des représentants du Conseil départemental de la Haute-Vienne le 29 octobre. Le 8 novembre, D. Mokrane et J. Mogan ont été reçus par le Maire d'Agen.

Institution ordinale En plus des réunions officielles de Conseil et de Bureau chaque vendredi, les conseillers ont travaillé en Commissions Communication, Politique et Transition écologique les 12 septembre et 24 octobre. P. Cazaux a participé au groupe de travail national sur l'évolution de la profession les 11 septembre, 8 octobre et 27 novembre. B. Digneaux a siégé au conseil d'administration de l'EnsapBx le 10 octobre. Les membres du Bureau ont reçu des représentants de l'École les 11 octobre et 15 novembre. Le 11 octobre, B. Montarou a participé à la Commission nationale des finances, tandis que V. Gravière représentait la Nouvelle-Aquitaine à une réunion des présidents de région et du Bureau national le 6 novembre ainsi qu'à la Conférence des régions des 28 et 29 novembre. Les conseillers du Pôle de Poitiers se sont réunis le 14 octobre (B. Montarou, C. Gaudin, B. Engel, P. Lebrun, P. Mulnet, P. Vettier), comme ceux du Pôle de Bordeaux le 18 octobre (V. Gravière, C. Le Calvé, D. Mokrane, P. Rouquette, V. Tastet, J. Mogan), et du Pôle de Limoges le 20 septembre (A. Jugi, V. Souffron, H. Turlier). L'Interrégion des Conseils de l'Ordre du Grand Sud a réuni, les 3 et 4 octobre, V. Gravière, D. Mokrane, J. Mogan, F. Mazabraud, M. de Hoym de Marien, et P. Cazaux. L'ensemble du Conseil est allé à la rencontre des architectes le 12 septembre à Poitiers et le 24 octobre à Pau. V. Souffron a représenté le Croa Nouvelle-Aquitaine au séminaire Fonctionnement et Juriet (doctrine juridique de l'Institution) les 7 et 8 novembre. Les 21 et 22 novembre, les conseillers étaient en séminaire de

travail et ont participé au colloque Réparer la Ville.

Filière Bâtiment Le 6 septembre, V. Gravière et B. Digneaux ont échangé avec la Fédération du Bâtiment de Gironde. J. Mogan a participé à une rencontre avec la filière bâtiment (Aroscha, FFB...) le 20 septembre. K. Simon et S. Tardieu représentaient le Conseil aux Rendez-vous de l'urbanisme à Pau le 26 septembre. Le 10 octobre, V. Gravière a travaillé avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers de Nouvelle-Aquitaine. Le 14 octobre, J. Mogan a siégé au jury du Palmarès d'architecture du CAUE Lot-et-Garonne. Le 17, L. Kosmina a assisté à un colloque du CAUE des Landes intitulé « qu'est-ce qu'une architecture de qualité ? Et comment l'obtenir ? ». Le 24 octobre, M. de Hoym de Marien et C. Le Calvé étaient à une conférence sur la préservation du patrimoine au 308. Une réunion avec les architectes conseils de l'Etat a eu lieu le 8 novembre en présence de V. Gravière, B. Engel, P. Cazaux, S. Tardieu, F. Bua, J. Mogan et M. de Hoym de Marien. Le 14 novembre, V. Gravière, D. Mokrane et J. Mogan ont échangé avec la directrice du CAUE 47. V. Tastet a représenté le Conseil au conseil d'administration du CAUE 33 le 26 novembre. Les 28 et 29 novembre, H. Turlier et V. Souffron étaient aux Journées régionales de la Construction Bois.

Litiges, déontologie et défense de la profession

Les 4 septembre, 10 octobre et 13 novembre, D. Mokrane, B. Digneaux, C. Gaudin, J. Boutet-Pourrier et S. Radic ont traité les dossiers de la Commission Juridique. En qualité de rapporteur près la Chambre de discipline des architectes, V. Souffron a auditionné deux architectes faisant l'objet de poursuites disciplinaires les 20 septembre et 29 novembre.

Marchés publics Plusieurs conseillers ont participé aux réunions de la Commission Marchés publics du CROA les 12 septembre et 24 octobre (J. Boutet-Pourrier, F. Bua, K. Simon, A. Jugi et J.L. Fougeron). Le 11 octobre, F. Bua et J. Gadrat ont échangé avec des représentants de Bordeaux Métropole. B. Digneaux a siégé au CCIRA (comité consultatif de règlement amiable des différends) les 18 septembre et 11 octobre. H. Turlier et V. Souffron ont assisté à un colloque sur les enjeux du développement durable dans les marchés publics le 17 octobre. F. Bua a participé au groupe de travail national sur les marchés d'intérêt public les 9 septembre et 27 novembre.

Le maire qui aimait les arbres.

de Jean Chalendas.

Éditions Domaine du possible, Actes sud.

Comment parler d'aménagement du territoire, de projet politique, d'engagement sur le long terme, d'entraide, et d'usages ?

Jean Chalendas par le biais d'une nouvelle nous fait ressentir ces définitions.

« Depuis la nuit des temps, ou au moins depuis le Néolithique, l'ombre a accompagné le loisir des hommes. Le travailleur harassé rentrait chez lui, après sa journée de travail, rejoignant l'ombre fraîche de la ville l'été, l'ombre tiède du foyer l'hiver. Le repas de midi se prenait en lisière du champ, à l'ombre de la haie brise-vent ; le repas du dimanche sous la tonnelle, et le pastis sous le platane. Où mieux faire la sieste que sous le tilleul, où mieux faire l'amour que derrière les persiennes closes ? » Extrait page 30.

« Vous avez pu voir comment les plantations ont transfiguré les lieux que je vous ai montrés. C'est vrai : l'arbre enchante les lieux qu'il ombrage, il porte à la rêverie. Il apaise celui qui le regarde, et même celui qui ne fait que le voir. Il révèle l'espace ; ce qui n'était qu'un élargissement de voie, un carrefour, devient une placette, un lieu de réunion. Mais ces vertus, déjà capitales, ne sont pas les seules que confère la compagnie des arbres. » Page 33.

Pour mémoire la quatrième de couverture :

« Cette nouvelle, en forme de conte, appelle à rêver de l'enchantement d'un monde où la ville retrouverait les arbres qui lui ont fait place. Elle peut également être lue comme un manifeste politique qui évoque des solutions concrètes pour les cités de demain. L'arbre au cœur de la ville a cédé sa place aux voitures, au bitume. En disparaissant, c'est l'espace de déploiement du lien social qui disparaît. Un maire s'insurge contre ce phénomène d'isolement de sa population et plante des arbres. »



... Et en ce temps de préparation des prochaines élections municipales, je commence ainsi à offrir aux élus que je rencontre...

Sophie BERTRAND, architecte,

Ces maires qui changent tout. Le génie créatif des communes.

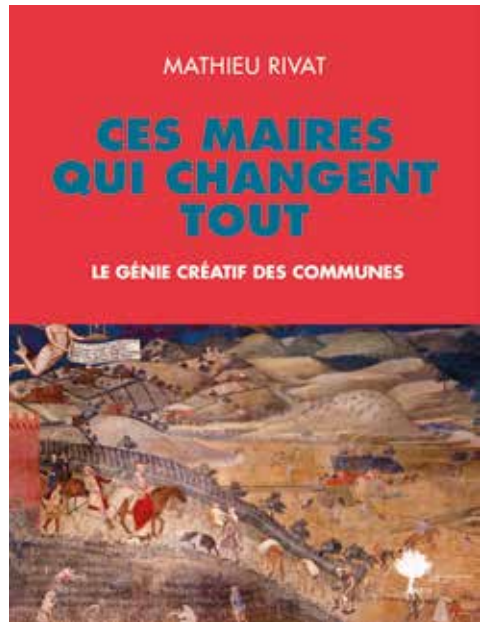
de Mathieu Rivat.

Éditions Domaine du possible, Actes sud.

Depuis quelques années, la défiance que les électeurs nourrissent à l'égard de leurs élus fait ré-émerger un courant un peu oublié : le municipalisme. La cité, l'échelle locale, offrirait un espace où l'innovation sociale et écologique, où la pratique démocratique seraient plus faciles et plus efficaces. Le maire, personnage politique encore très populaire, serait plus digne de confiance que nos ministres, députés ou président...

Ce livre est la mise en récit de l'initiative en matière écologique, sociale et démocratique de maires remarquables et de leur commune. Ont été choisis deux villages en territoire rural (Trémargat (22) Puy-Saint-André (05)), deux petites villes en zones périurbaines (Loos-en-Gohelle (62) Ungersheim (68)) et deux métropoles (Paris (75), Grenoble (38)), répartis sur le territoire. À travers ces rencontres avec ces six maires se dessinent les ressorts de dynamiques locales, des différences entre villages, villes et agglomérations, et surtout, l'espace des possibles : indépendance énergétique, prise en mains associatives, réappropriation identitaire, coopératives, réintégration de cultures, co-construction, partage de corvées... toute opportunité de mobiliser les habitants, de recréer du lien, est une chance à saisir. Partout, ces hommes et ces femmes, malgré leurs difficultés, transforment leurs territoires et, par contagion, leur pays...

Cet ouvrage est pour nous architectes une déclaration, une invitation à prendre part à cet élan collectif, à intégrer sur nos territoires ces démarches citoyennes, à nous engager sur les listes électorales. Le monde change, les portes s'ouvrent. Saisissons nous de ces élections pour repositionner l'architecte auprès du maire, au cœur de l'action politique. Apportons notre expertise sur les questions du territoire, de la reconquête urbaine, sur l'amélioration de l'habitat, sur la transition écologique. Il s'agit pour nous de sensibiliser pour convaincre, d'apporter notre conseil, par la qualité de vie, d'usage, par la reconnaissance identitaire, par la cohérence des représentations bâties et la bonne lecture intuitive des limites entre public et privé, en redonnant du sens à l'espace partagé,



aux interconnexions entre quartiers présents et à venir, par une gestion transversale de l'eau, de l'énergie, des liaisons douces... par une réponse sensible, globale, cohérente et sociétale, en parfaite harmonie...

Nos concitoyens sont plus que jamais informés. Ils souhaitent une rupture avec les méthodes traditionnelles, et à leur tête des décideurs engagés, cohérents et responsables. Aussi devons-nous avancer groupés, solidaires et portant haut et fort les vertus démonstratives de notre savoir-faire. De nouvelles problématiques passionnantes nous tendent les bras ; de nouveaux partenariats doivent se mettre en place ; de nouvelles équations sont à résoudre, à équilibrer, pour que la qualité de vie soit l'affaire de tous, durablement.

Julien MOGAN, architecte.

NOTE DE LECTURE

Dynamiques territoriales. Éloge de la diversité.

Olivier Bouba-Olga.

avec la collaboration de Pascal Chauchefoin, Héroïse Chiron, Marie Ferru, Benjamin Guimond & Emmanuel Nadaud.

Éditions Atlantique, 100 p., 2017, 10€.

Dans quel contexte économique nos métiers d'architecte, de paysagiste, d'urbaniste évoluent-ils ?

Nos formations nous permettent de réaliser des diagnostics avec contraintes et atouts, définir des enjeux, imaginer des scénarii, partager des propositions avec les maîtres d'ouvrage, les politiques.

Ce petit livre d'économie a cette même approche de projet appliquée aux dynamiques territoriales. Je cite : **« Analyser les contextes territoriaux, identifier les problématiques spécifiques auxquelles sont confrontés les acteurs, mettre en œuvre alors les politiques adaptées : faire du sur-mesure plutôt que du prêt à porter »**. Je jubile. Pour en arriver à cette façon de faire, les auteurs ont dû dépasser la méthodologie actuelle et dominante en économie, à savoir celle du recours aux modèles : politique des SPL (Systèmes Productifs Locaux) des années 1990 puis politique des Pôles de Compétitivité, et dernièrement appui à des métropoles, qui ont conduit aux nouvelles régions...

Ils ont remis en cause les outils de l'économie : que signifie le PIB ? Comment est-il calculé ? Les retraités sont-ils pris en compte ou non ? L'économie n'est pas une science exacte, mais bien question de point de vue, aussi. **« Si les salaires sont plus élevés dans le quartier de la Défense que sur le plateau de Millevaches, c'est sans doute moins parce qu'on est plus 'productif' près de Colombes qu'à Eymoutiers : c'est juste que l'on n'y fait pas tout à fait la même chose. Mais on y fait des choses qui font « système », qui dépendent les unes des autres »**.

Oui l'Île de France concentre 80 % des 1 % et des 0.1 % des salaires les plus élevés de France, salaires issus de la finance. Ceci induit des différences de PIB entre l'Île de France et les Régions.

DYNAMIQUES TERRITORIALES

ÉLOGE DE LA DIVERSITÉ

Olivier Bouba-Olga

avec la collaboration de
Pascal Chauchefoin, Héroïse Chiron,
Marie Ferru, Benjamin Guimond
& Emmanuel Nadaud



Les chercheurs sont partis de l'analyse de terrain : Pau, le plateau de Millevaches, le Sillon Lorrain. Ces exemples sont dans la continuité de leurs précédentes analyses sur le dynamisme des petites villes. Ils ont remis en cause l'a priori du « forcément, seules les métropoles créent de la richesse ».

De ces études de cas très diverses, ils ont pointé deux points communs :

- **« Les politiques ne peuvent se réduire au développement économique, et sont liées aux politiques d'aménagement et de gestion du foncier d'une part, et des politiques d'emploi et de formation d'autre part. »**
- **« Sortir de la logique d'être le territoire « le plus » performant, mais se penser comme l'un des maillons d'un système socio-économique plus large, fait d'interrelations et d'interdépendances créatrices de valeurs ».**
Jouer avec, plutôt que contre.

Saisir la complexité de notre monde, nous donner une chance d'en connaître la diversité et penser notre lien aux autres. N'est-ce pas la définition première de l'écologie ?

Sophie BERTRAND, architecte,

Maires et architectes, 10 clés pour la transition écologique.

Une publication du Conseil National de l'Ordre des Architectes et de l'association des Villes de France.

Depuis de nombreuses années, l'Ordre des architectes plaide en faveur d'un urbanisme responsable, avec une idée force : la ville, le village, et plus généralement, le cadre de vie bâti offrent un puissant levier pour assurer l'engagement concret de notre société dans une voie respectueuse de son environnement et de ses ressources.

Début 2019, l'Ordre des architectes a fait de la transition écologique l'axe principal de ses actions de communication et de sensibilisation.

Convaincu que l'architecture, discipline qui suppose un juste équilibre entre les aspects culturels, sociaux, économiques, techniques et environnementaux, est l'une des clés pour concevoir un aménagement du territoire durable et attentif au bien-être de ses habitants.

Convaincu que l'architecte est un acteur déterminant pour accompagner les communes et les aider à imaginer des réponses concertées, à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui.

Le Conseil national a pris la décision d'élaborer un guide à l'attention des élus de villes petites et moyennes qui, ne disposant pas forcément dans leurs services internes d'ingénierie suffisante, peuvent parfois être désarmés pour répondre concrètement aux défis de la transition écologique.

En s'appuyant sur des exemples précis, il propose notamment les pistes suivantes :

- Mettre en place une stratégie globale adaptée aux besoins de la commune pour valoriser les ressources territoriales, en utilisant les bonnes compétences et en tirant profit de la participation des habitants,
- Donner la priorité à la réhabilitation du bâti existant et à la reconversion des friches urbaines : refaire la ville sur la ville,
- Limiter l'étalement urbain et la consommation des ressources en renforçant la centralité du bourg ou de la ville par le développement d'une offre de logements et de services de qualité,



- Penser dès le programme à la réversibilité et à l'évolutivité des bâtiments pour pouvoir les adapter à de multiples usages,
- Intégrer les principes de l'économie circulaire et encourager notamment l'utilisation et le réemploi de matériaux de construction locaux et biosourcés,
- favoriser pour cela l'expérimentation urbaine et encourager des projets innovants en profitant notamment des initiatives participatives.

Le guide a été présenté au salon des Maires 2019 le 20 novembre. Il est disponible en .pdf sur le site de l'Ordre.

<https://www.architectes.org/publications/maires-et-architectes-10-cles-pour-reussir-la-transition-ecologique>

L'a-urba, la transition écologique et... un anniversaire.

Jean-Marc OFFNER, directeur général de l'a-urba.

Le 19 avril 1974, René Dumont, ingénieur-agronome, premier candidat écologiste à une élection présidentielle, buvait son verre d'eau devant des millions de téléspectateurs, afin d'alerter les Français sur l'urgence écologique. Les années 1980 parlèrent, beaucoup, de développement durable ; sans transformer les modèles urbains. Les dérèglements climatiques se sont ajoutés aux préoccupations sur les ressources naturelles pour faire aujourd'hui de la transition écologique un impératif politique.

L'a-urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine) y prend sa part de responsabilité, entre inflexions de trajectoires et changements de paradigme. En matière de planification territoriale, le Scot (schéma de cohérence territoriale) de 2014 a été l'occasion de mobiliser les trames vertes et bleues (l'un des emblèmes du Grenelle de l'environnement) pour préserver la biodiversité mais aussi pour « faire projet » en termes de structuration des grands territoires, de maillage d'agroparc et de trames de mobilité douce. À l'échelle métropolitaine, l'intérêt renouvelé pour les réseaux de chaleur a permis d'élaborer une planification énergétique, vecteur efficace de réduction des émissions de gaz à effet de serre du parc bâti. Cette démarche, en collaboration avec l'Agence locale de l'énergie, a fondé les bases stratégiques du schéma directeur de l'énergie, en cours de réalisation par Bordeaux Métropole.

Les canicules de l'été 2019 ont donné une forte visibilité aux travaux pionniers de l'a-urba sur le traitement des îlots de chaleur urbains, les objectifs d'adaptation au changement climatique s'ajoutant désormais aux ambitions (déçues au plan mondial) de lutte contre ce même réchauffement. Concomitamment, les thèmes de la nature et de l'eau en ville sont réinterrogés, tant du point de vue des usages des sols que des pratiques sociales, en cohérence avec les préconisations de l'agence pour actualiser les référentiels d'aménagement et de gestion des espaces publics.

Enfin, les nombreuses missions de l'agence visant à développer les coopérations territoriales autorisent à rappeler régulièrement que les mots d'ordre d'autosuffisance (alimentaire, énergétique) ne valent qu'à des échelles multiples, donc dans une vision interterritoriale sans frontières.

Le temps des élections municipales est paradoxal. C'est a priori une période propice au débat sur ces enjeux majeurs pour l'évolution de nos territoires, pour penser global et agir local ; ou l'inverse, si l'on croit à la capacité de créativité des sociétés locales à inventer des chemins de transition spécifiques. Mais c'est aussi, modalités d'élection aidant, l'exacerbation de la proximité, la valorisation d'une quotidienneté vue par le prisme déformant du seul périmètre communal.

L'a-urba poursuit ainsi ses missions : éclairer la décision publique, en documentant les sujets de débat, en suscitant l'innovation, mais aussi en mettant à l'agenda politique des thématiques inédites. Les agences d'urbanisme savent en effet ouvrir l'éventail des problèmes et des solutions, alors que les politiques publiques locales peinent parfois à sortir des formatages de tous ordres. Justement...

À l'occasion des 50 ans de l'a-urba, la question des marges de manœuvre de l'action publique locale a été l'objet d'un colloque, faisant dialoguer chercheurs, responsables d'agences d'urbanisme, élus de la métropole bordelaise et des régions voisines ; et Alain Juppé en grand témoin de ces rencontres.

D'autres publications scandent cet anniversaire : *Métroskopie bordelaise – Chiffres-clés*, pour éclairer les controverses par des données rigoureuses et pertinentes (sur demande à l'a-urba). Le numéro de novembre 2019 des *Cahiers de la métropole bordelaise* consacré aux mythologies de la ville (en kiosques et librairies). *Éloge de l'apostrophe*, pour expliquer ce qu'est une agence d'urbanisme (sur demande à l'a-urba). Et au printemps 2020, *50 ans d'urbanisme à Bordeaux*, édition revue et augmentée d'un ouvrage à succès publié il y a dix ans.

Les CAUE, partenaires locaux de la formation des élus.

Céline MASSA, déléguée régionale, URCAUE Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 40 ans, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) contribuent à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités. Ces formations ciblent particulièrement le duo élu/technicien, essentiel dans la vie des collectivités.

Une offre en adéquation avec les préoccupations actuelles.

Les CAUE s'efforcent d'inscrire leur offre de formation dans le cadre des politiques publiques nationales et départementales. Ils veillent à diffuser une information à jour sur les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'environnement ou du paysage.

Une offre en adéquation avec les besoins du terrain.

Les CAUE prennent en compte le retour du terrain, les enjeux liés à de nouvelles exigences réglementaires, les éventuelles liaisons avec des appels à projets ou des labels, des dispositifs (PCAET, TEPOS..)

Ces formations sont ciblées sur les compétences spécifiques des CAUE et sont en complémentarité avec l'offre déjà existante. Elles privilégient les retours d'expériences, la variété des intervenants et la proximité tout particulièrement appréciée en milieu rural.

Des organismes de formation certifiés.

Les CAUE sont enregistrés en tant que prestataires de formation auprès du préfet de Région.

La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a par ailleurs confirmé le rôle des CAUE comme organismes de formation des élus (agrément du Conseil National de la Formation des Élus Locaux).

Certains CAUE sont référencés DATADOCK ce qui permet la prise en charge des frais de formation.

La prise en compte de la transition écologique

L'offre de formation cible la nécessaire prise en compte de la transition écologique par :

- la rénovation énergétique des bâtiments (rénovation du bâti communal, confort thermique, économie d'énergie...);
- le maintien de la biodiversité (gestion différenciée, entretien des cimetières, gestion des eaux pluviales, lutte contre la pollution lumineuse...)
- les solutions alternatives moins consommatrices d'espace, d'énergie et de déplacement (pour lotir autrement, revitaliser les centres-bourgs..);
- la conception des espaces publics (modestie des aménagements, îlots de fraîcheur...);

...

Chaque année, les CAUE proposent des programmes de formations organisés en sessions uniques ou en cycles pour une approche plus élargie. Ils proposent également des formations sur mesure, à la demande des territoires.

Ces formations aident élus, décideurs et aménageurs dans leur responsabilité pour concevoir un cadre de vie mêlant qualité environnementale et bien-être des habitants.

En 2020, les CAUE proposeront un programme adapté pour mobiliser les nouvelles équipes municipales.

Plus d'information :

<https://wp.urcaue-na.fr/formations/programme>

Les architectes peuvent être des acteurs importants dans la réflexion et les débats citoyens dans le cadre des élections municipales.

Bruno REYNE, président de l'Ordre d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Appel de l'inter-région Grand Sud, réunion informelle des cinq Conseils régionaux de l'Ordre d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À Mesdames et Messieurs les candidats aux futures élections municipales de 2020.

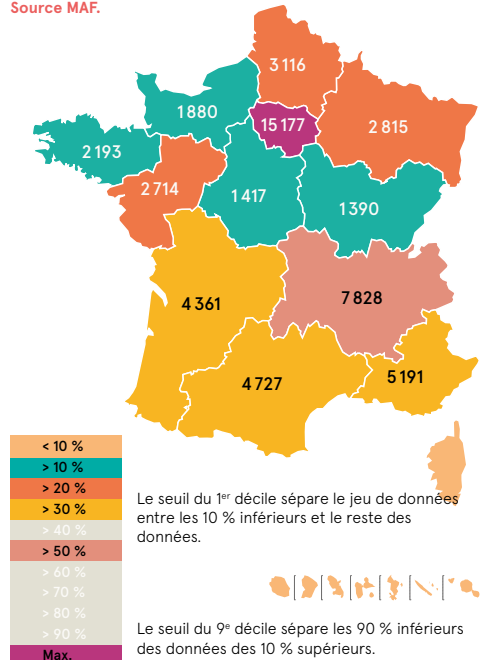
- Vous qui demain allez devoir gérer une partie du territoire et administrer vos concitoyens, vous qui devez recréer du lien, des lieux de partage et d'échange,
- vous qui allez mettre en place la transition écologique en luttant contre la précarité énergétique, en favorisant l'utilisation de matériaux sains et biosourcés, en empêchant le gaspillage des ressources naturelles de notre planète,
- vous qui allez développer les mobilités douces, alternatives et accessibles à tous, vous qui allez devoir revitaliser les centres bourgs et recomposer les entrées de ville, sauvegarder les terres de production agricole,
- vous qui souhaitez développer une économie circulaire, locale en aidant les circuits courts, vous qui avez la charge de l'excellence pour l'avenir de nos enfants, vous qui avez tout simplement l'envie de garantir l'intérêt de tous dans vos choix politiques.

Sachez, que l'Ordre des architectes est prêt à vous accompagner dans le cadre de sa mission de service public liée à l'architecture, l'urbanisme, le cadre de vie et le paysage.

Sachez, également que par exemple, dans notre grande région d'Auvergne Rhône-Alpes, 3 700 architectes répartis sur l'ensemble du territoire sont une ressource locale.

Leurs savoir-faire et leur expertise sont des atouts sur lesquels vous pouvez vous appuyer. Les architectes sont des acteurs de la politique et ne demandent qu'à devenir de véritables conseillers.

Répartition régionale des travaux suivant (en millions d'euros) la région du chantier.
Source MAF.



À noter : en Nouvelle-Aquitaine, en 2017, les architectes ont été donneurs d'ordre d'un montant de travaux de 4 362 982 K€

La com. qui murmure à l'oreille des MO*.

* La commission Marchés publics qui murmure à l'oreille des maîtres d'ouvrage

Frédérique BUA architecte.

Depuis le début des années 2000, la part la plus importante de la commande passe des mains du secteur public à celles du secteur privé. L'architecte se trouve ainsi de plus en plus privé de la proximité avec son commanditaire public, proximité cependant précieuse pour une vraie connaissance des attentes et des besoins d'une collectivité, d'un territoire et pour un dialogue fructueux.

Ce dialogue, est non seulement à maintenir, mais à consolider, amplifier en cette période cruciale d'urgence climatique et de transition écologique. La nécessaire économie des ressources nous amène à penser l'économie du foncier, la mise en œuvre de projets durables, peu énergivores et partagés, incluant la question de la solidarité. Et par là, dans villes, bourgs et villages, maintenir le patrimoine existant, le réhabiliter, le réemployer, notamment l'habitat délaissé. Pour la transition écologique mais aussi pour la revitalisation de territoires, leur attractivité et le maintien du lien social ; à l'heure de la croissance du peuplement des zones rurales en France.

Le regard, le diagnostic et les compétences des architectes sont à la croisée de toutes ces questions et ils sont présents sur tout le territoire. Le quotidien de nombre d'entre eux est de travailler pour et avec leurs commanditaires publics locaux à la création et la rénovation d'équipements et d'espaces publics indispensables à cette revitalisation (écoles, maisons de santé, lieux culturels, ateliers relais, lieux urbains, etc....), à une mise en valeur architecturale.

Les architectes sont aussi des acteurs économiques, des connaisseurs du tissu entrepreneurial local, souvent des conseils de proximité.

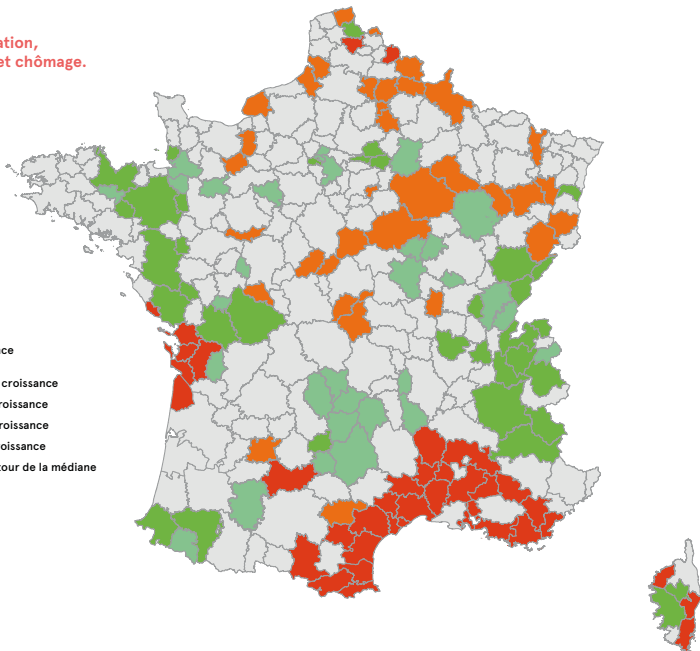
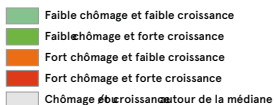
Et, au sein de la Commission Marchés publics du CROA, ils ont mis en place un outil actif dans ce dialogue architectes/maîtres d'ouvrage. Cette commission s'est fixée pour mission notamment d'accompagner cette mise en proximité des architectes et des maîtres d'ouvrage. Par sa vigilance sur les mises en concurrence, elle conseille en amont ces derniers pour aboutir à la bonne procédure pour le bon projet sur le territoire et prévenir les recours :

- par la mise en ligne d'informations sur les Marchés publics, sur le site du Conseil de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine, le308.com,
- par la mise à disposition d'architectes formés à la fonction de jurés dans le cadre des concours, ressources précieuses pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans le choix du bon projet avec la bonne équipe de maîtrise d'œuvre,
- par des rencontres des maîtres d'ouvrage désireux d'échanger sur les Marchés publics.

Mais nous nous devons, dans ce contexte riche de forts enjeux pour nos territoires et la planète, de renforcer cette dynamique de communication avec les maîtres d'ouvrage et tous les acteurs de la construction et de l'aménagement.

Croissance de la population,
croissance de l'emploi et chômage.

Classification chômage/croissance



Conception et réalisation: Olivier Bouba-Olga, Matthieu Lee,
Université de Poitiers, 2017, Données Insee, Fond IGN GEOFLA 2016

BREVES

St-Thomas, patron des architectes, des arpenteurs et des maçons

Selon la légende dorée de St-Thomas
« Thomas se rendit chez le roi des Indes.
L'architecte réalisa les plans d'un palais
merveilleux. Il fut payé d'une fortune en or. Puis
le roi dû s'absenter pendant deux ans. Durant son
absence, Thomas distribua tout son or aux pauvres
et, par sa prédication, convertit une foule de
gens. Quand le roi revint et qu'il apprit ce qu'avait
fait Thomas, il le mit en prison en attendant de
l'écorcher et de le brûler ».

La fin est décrite ainsi : Gondoporus, roi des
Indes, qui s'était rendu compte de son erreur :
le palais somptueux construit par St-Thomas se
trouvait aux cieux. Il se jeta aux pieds de Thomas
et lui demanda pardon. Thomas intervint : « Ils sont
nombreux dans le ciel les châteaux bâtis pour les
saints, mais on les achète avec des prières, des
aumônes et de la foi ».

Une autre version circule, à savoir : le roi des Indes
fut accueilli chez chacun de ses sujets de son
royaume, comme si chaque maison de chacun de
ses sujets était son palais.

Un saint patron qui a le sens de la communication ?

Hommage

L'architecte Edmond Lay s'est éteint samedi
2 novembre 2019 à son domicile situé près de
Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Il restera dans la mémoire des Tarbais comme
le concepteur d'un immeuble d'habitat social
d'exception (Le Navarre, Tarbes), moderne dans
ses formes comme dans son habitabilité, labellisé
Architecture Contemporaine Remarquable
(ACR). Il restera dans la mémoire des Bordelais
comme l'architecte du siège régional de la Caisse
d'Épargne Aquitaine, immeuble-sculpture brut
et rugueux, tout en porte-à-faux, longtemps
incompris, aujourd'hui inscrit Monument
Historique (IMH).

Il restera surtout, et pour tous, un architecte
visionnaire et inspiré sachant devancer les
attentes des commanditaires et usagers, susciter
des émotions et nourrir les rêves.
Et en somme, l'un des rares à avoir su, trente
années durant, éveiller chez le plus grand nombre
un véritable désir d'architecture.

Source : communiqué de presse,
/Parcours/d/architecture/ - Association de médiation
de la culture architecturale en Occitanie.





Dialogue au milieu des vignes.

Jordi PATILLON, journaliste.

C'est un dialogue à travers le temps, au milieu des vignes. D'un côté, une église romane du XII^e siècle inscrite aux monuments historiques ; de l'autre, une halle contemporaine en bois, humble et majestueuse à la fois. Entre les deux un fossé de presque un millénaire, et pourtant comme un air de filiation... « Ces deux constructions, l'une de nature céleste adossée au cimetière, l'autre terrestre et prête pour les fêtes de village, font cause commune en un langage croisé qui les réunit dans l'immensité du paysage bordelais », synthétise Ugo de Marco, gérant de l'agence DM Architectes qui a remporté l'appel d'offres lancé par la mairie de Tayac pour imaginer un nouveau lieu de vie publique. Le dessin minimaliste de cette halle est la synthèse d'une épure au service de son contexte. Si sa forme en ogive fait écho à celles de sa voisine sacrée, la légèreté de sa structure et le choix du bois ancrent le projet dans son époque, pour ainsi « continuer le cours de l'Histoire tout en en comprenant chaque strate ». Sculpturale, la peau est un jeu de recouvrement de bardeaux qui facilite l'écoulement des eaux et les dilatations d'un matériau dont la patine l'inscrira dans les tons alentour. Une flexibilité qui se prolonge à l'intérieur, où le lamellé-collé esquisse une charpente la plus simple et graphique possible. Les circuits courts ont été privilégiés, aussi bien pour la sélection des entreprises que de l'essence, un pin Douglas issu des forêts du Limousin ; au sol, une dalle en béton quartzée facilite l'entretien. Depuis son promontoire, la halle offre des cadrages cinématographiques sur le paysage. La façade ouest, seulement percée de petites fenêtres carrées, protège des vents dominants, alors qu'à l'est, la structure semble s'effacer pour mieux libérer la vue sur l'église, dans un exercice gracieux de mise en tension des deux constructions et de valorisation d'un entre-deux qui se sublimerait avec l'aménagement à venir d'un parvis. D'un lieu qui rassemble à un autre, le passage de témoin se fait dans la plus grande simplicité.

À découvrir les lauréats du Prix régional de la construction bois 2019, remis le 28 novembre dernier à Limoges :

<https://constructionbois-na.fr/les-resultats-2019>

Halle de Tayac (33)

Maîtrise d'ouvrage

Mairie de Tayac

Maîtrise d'œuvre

DM Architectes De Marco

Récompenses obtenues

Prix régional de la construction bois 2018

Mention spéciale aménagement en construction bois de la Nouvelle-Aquitaine.

Prix national de la construction bois 2019

Mention aménagement bois

Montant des travaux

80 000 € HT

Surface SHON

110 m²

Planning travaux / dates marquantes

Date ouverture chantier : mars 2017

Période de préparation : un mois

Durée chantier : cinq mois

Date réception : septembre 2017





L'agenda des formations de MAJ Formation Continue — architecture et cadre de vie.

AU 308 AVENUE THIERS, À BORDEAUX

• **Lundi 27, mardi 28 janvier et lundi 3 février**
« Indesign- Photoshop »

• **Jeudi 30, vendredi 31 janvier et jeudi 13 février**
« Conduite de chantier – du CCTP à la réception des travaux » – Label 2019.

• **Lundi 3, mardi 4, lundi 10 et mardi 11 février**
« REVIT Architecture – BIM & maquette numérique » – Label 2019.

• **Mercredi 5, jeudi 6, mercredi 12 et jeudi 13 février**
« Archicad – Initiation » – Label 2019.

• **Jeudi 6 et vendredi 7 février**
« Gestion des eaux de pluie dans les aménagements paysagers » – Label 2019.

• **Mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 février**
« Le sol : apprentissage des bases fondamentales pour une démarche d'aménagement durable » – Label 2019.

• **Jeudi 13 et vendredi 14 février**
« Bâtiment à énergie positive et réduction carbone (E+C-) » – Label 2019.

• **Jeudi 13 et vendredi 14 février**
« Négocier : optimiser son pouvoir de persuasion pour améliorer ses résultats »

• **Mercredi 19 février**
« Accessibilité handicapés – espaces extérieurs » – Label 2019.

• **Jeudi 20 février**
« Dématérialisation – Chorus Pro » – Label 2019.

• **Lundi 24 et mardi 25 février**
« Sketchup Initiation »

• **Mardi 25 février**
« Actualisez vos connaissances BIM » – Label 2019.

• **Mardi 25, mercredi 26 février**
« Accessibilité handicapés dans les ERP et logements » – Label 2019.

• **Mardi 25 février et mardi 3 mars**
« Architecte, soyez outillé face aux risques »

• **Jeudi 27 février**
« Twinmotion – images et animations ».

• **Lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 mars**
« REVIT Architecture – BM maquette numérique : initiation » – Label 2019.

• **Mardi 17 et mercredi 18 mars**
« FEEBât m5b – Rénovation à faible impact énergétique de bâtiments existants, recherche de performance » – Label 2019.

• **Vendredi 20 et mardi 31 mars**
« Rédigez votre convention BIM – protocoles, cahiers des charges » – Label 2019.

• **Lundi 23 mars**
« Organisation administrative de l'agence » – Label 2019.

• **Mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27, lundi 30 et mardi 31 mars**
« Pro-Paille – Construire et concevoir les bâtiments en respectant les règles professionnelles de construction en paille ».

• **Mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27 mars**
« Réhabilitation durable & diagnostic technique en bâti ancien » – Label 2019.

• **Jeudi 26, vendredi 27 mars**
« Assurer la mission OPC – ordonnancement, pilotage coordination » – Label 2019.

• **Jeudi 26, vendredi 27 mars**
« Analyse en cycle de vie des bâtiments – ACV, ressources locales, matériaux bio-sourcés » – Label 2019.

• **Lundi 30 mars**
« Modes d'exercice, incidences juridiques et fiscales, statut social du dirigeant, décisions stratégiques / Gestion MOE 1 » – Label 2019.

• **Lundi 30 mars et mardi 1^{er} avril**
« Stratégies d'accès à la commande, activités de l'entreprise, spécialisation vs diversification, communication et prospection / Gestion MOE 2 » – Label 2019.

• **Lundi 30 mars et mardi 1^{er} avril**
« REVIT Architecture – BIM maquette numérique : perfectionnement » – Label 2019.

HORS LES MURS

• **Vendredi 10 janvier, à Pau**
« Dématérialisation – Chorus Pro » – Label 2019.

• **Lundi 10, mardi 11, mercredi 12 février, à Bayonne**
« Concevoir un Permis d'Aménager » – Label 2019.

• **Mercredi 19 et jeudi 20 février, à Pau**
« Bâtiment à énergie positive et réduction carbone (E+C-) » – Label 2019.

• **Jeudi 19 et vendredi 20 mars, à Rochefort**
« Bâtiment à énergie positive et réduction carbone (E+C-) » – Label 2019

• **Lundi 23 et mardi 24 mars, à Limoges**
« Enjeux et conséquences de la réforme de la commande publique sur les marchés » – Label 2019

• **Lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 mars, à Pau**
« Concevoir un Permis d'Aménager » – Label 2019

• **Mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27 mars, à Poitiers**
« Conduite de chantier – du CCTP à la réception des travaux » – Label 2019

• **Mercredi 25 mars, à Bayonne**
« Accessibilité handicapés – Espaces extérieurs » Label 2019

• **Jeudi 26 mars, à Limoges**
« Dématérialisation – Chorus Pro » – Label 2019

• **Lundi 30 mars et mardi 1^{er} avril, à Bayonne**
« FEEBât m5a – Rénovation à faible impact énergétique de bâtiments existants, programme et conception » Label 2019

Label 2019 : reconnaissance de qualité par la Branche Architecture, donnant droit à des prises en charge pouvant aller jusqu'à 100 %, pour les Architectes et leurs salariés.

L'agenda culturel de Nouvelle-Aquitaine.

Ce planning non exhaustif peut subir des modifications après parution. Pour en savoir plus et obtenir les informations de dernière minute, consultez le site www.le308.com

EN AQUITAINE

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• **mardi 14 janvier à 18h30,**

308 avenue Thiers, à Bordeaux

Projection : « Bauhaus Spirit / Vom Bauen der Zukunft » de Niels Bolbrinker & Thomas Tielsch, 2018 – 1h35min – DE vostfr. Dans le cadre de l'exposition « Bauhaus 100 # celebrating design ». En collaboration avec le Goethe-Institut à Bordeaux.

• **Jeudi 23 janvier, agence Moon Safari, à Bordeaux**

« Happy hour de la maison ». Vœux du 308 – Maison de l'Architecture avec ses partenaires.

PAVILLON MAISON DE L'ARCHITECTURE

• **Vendredi 31 janvier, 3 place de la Monnaie, à Pau**

Journée MAF : Permanences adhérents et atelier / information : La responsabilité des constructeurs suivi d'échanges libres et Salon des partenaires.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• **Jusqu'au 31 janvier, 308 avenue Thiers, à Bordeaux**

Exposition : « Bauhaus 100 # celebrating design », en collaboration avec le Goethe-Institut à Bordeaux ,

Perspective – habiter le beau, Thonet et archi : travel.

• **Janvier 2020 (date à confirmer), à Pessac**

Visite de chantier en partenariat avec Ciments Calcia.

Réservé aux adhérents.

• **Janvier 2020, Blayais**

Projet : « Visites constructives » visite d'un site de production : carrières Barboteau, avec des élèves de CM1. Projet en collaboration avec le CAUE 33.

ORDRE DES ARCHITECTES

• **Mercredi 12 février 2020,**

308 avenue Thiers, à Bordeaux

Cycle Archi & Comm – le Labo d'idées en partenariat avec l'APACOM – Labo #2 : « Qui suis-je ? »

PAVILLON MAISON DE L'ARCHITECTURE

• **Jeudi 13 février, 3 place de la Monnaie, à Pau**

Assemblée Générale & Vœux du pavillon de l'architecture.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• **À partir de février 2020, 308 avenue Thiers,**

à Bordeaux

Exposition : « Le tour de France des maisons écologiques » à l'initiative Anatomies d'Architecture.

ORDRE DES ARCHITECTES

• **Vendredi 21 février, à Bayonne**

Matinée juridique en partenariat avec la MAF.

• **Mercredi 18 février 2020**

Cycle Archi & Comm – le Labo d'idées en partenariat avec l'APACOM – Labo #3 : « Désirs / Désirs ! »

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• **Mars 2020 (date à confirmer), à Bordeaux**

Visite des chantiers des places Tourny et Gambetta, en partenariat avec SETP/ ADHL. Réservez aux adhérents.

• **2020, région Nouvelle-Aquitaine**

Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine, itinérance de l'exposition « Pop-up store du PRAD'A ».

Envoi du dossier de présentation sur demande à ma@le308.com.

ORDRE DES ARCHITECTES

• **Mercredi 15 avril 2020 – Cycle Archi & Comm – le**

Labo d'idées en partenariat avec l'APACOM – Rencontre /

Restitution : Archi-Comm – des idées aux projets.

EN LIMOUSIN

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

• **Mardi 28 janvier à 18h00**

Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges

Conférence : « Charlotte Perriand, l'invention du design contemporain », par Gilles Ragot.

• **Mardi 25 février à 18h00**

Conférence : « Le Corbusier, la réhabilitation de la cité du refuge de l'Armée du Salut », par Gilles Ragot.

• **Mardi 10 mars à 18h00, E.N.S.A. de Limoges**

Conférence : « Histoire de la construction bois et œuvre de Roland Schweitzer », par Marie Schweitzer, architecte.

• **En mars (date à confirmer) Bibliothèque de la**

Faculté de Droit et Sciences Économiques,

rue Félix Eboué à Limoges – Exposition : « Palais de justice : entre solennité et humanité ».

ORDRE DES ARCHITECTES

• **Vendredi 27 mars, à Limoges**

Matinée juridique en partenariat avec la MAF.

EN POITOU-CHARENTES

ORDRE DES ARCHITECTES

• **En janvier ou février (date à confirmer)**

à La Rochelle

Matinée juridique en partenariat avec la MAF.

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS

1 rue de la Tranchée, à Poitiers

• **Mercredi 8 janvier à 14h30**

Atelier jeune public : « Petits objets, grande construction »

• **Samedi 11 et dimanche 12 janvier**

Rencontre et partage d'un repas indien au cœur de l'installation «Cooking the world» de Subodh Gupta.

• **Samedi 18 et dimanche 19 janvier**

Week-end de clôture de «Traversées» : rencontre et partage d'un repas indien au cœur de l'installation «Cooking the world» de Subodh Gupta.

• **Jusqu'au dimanche 19 janvier**

Dans le cadre de «Traversées», installation : «Cooking the world», de Subodh Gupta et projection : «Mumbai – A laundry field», de Kimsooja.

• **Début mars**

Exposition – restitution du projet : «Fil rouge», médiation en lycée menée dans le cadre de «Traversées».

CROA NOUVELLE-AQUITAINE

TABLEAU DES CONSEILS DU 13 SEPTEMBRE ET DU 25 OCTOBRE 2019

◇ INSCRIPTIONS ARCHITECTES

RAFAEL ALBERO – Libéral (33).

CLARA AVRIL – Libérale (64).

CLÉMENTINE BASTARD – Libérale (33).

CHLOE BAYCHELIER – Libérale (17).

JEAN BIHEL – Libéral (64).

ANNE BILLET – Associée (40).

GABRIEL CHEYROU – Libéral (64).

BENJAMIN COUSTÈS – Libéral (33).

HARRY DELANNE – Associé (64).

SYLVAIN DONADIEU – Associé (40).

MICKAEL ETCHEGARAY – Associé (64).

ORNELLA FOSSATI – Libérale (64).

SOPHIE HACHON AULNETTE – Associée (64).

LAETITIA LANDI – Associée (47).

SAMUEL LEFEBVRE – Libéral (33).

EUGENIE LOURTAU – Salariée (33).

LUDOVIC LUBIATO – Associé (33).

CAMILLE MARIMBORDES – Fonctionnaire (64).

AYU PEPIN – Libérale (33).

ALEXANDRA SMIT – Libérale (24).

DARIA ZHUKOVSKAYA MARONGIU – Libérale (33).

◇ RÉINSCRIPTIONS ARCHITECTES

ANNE BODIGUEL DERRIEN – Associée (33).

PHILIPPE GRASSART – Exercice dans un CAUE (86).

REMI POTTIER – Libéral (33).

◇ RADIATIONS ARCHITECTES

JEAN ALBEDRO – (33) – Retraite. Honorariat.

PATRICK BACQUET – (16) – Cessation d'activité.

AGATA BORECKA – (33) – Cessation d'activité.

FRANCIS DELAUAUD – (17) – Retraite.

JERÔME GRIVOT – (23) – Cessation d'activité.

FREDERIC HAUSER – (47) – Cessation d'activité.

JULIEN HENRY – (19) – Cessation d'activité.

FRANK LABANSAT – (64) – Décès.

LUC MONDIN – (47) – Décès.

DAVID MORISSET – (33) – Cessation d'activité.

MATHILDE ROUSSEL – (17) – Cessation d'activité.

◇ INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS

AARKITEC – SARL (40).

ANTONIO RICO ARCHITECTE DPLG – SARL (33).

A.P.I – SAS (24)

ARCHITRANSITION – SASU (33)

ATELIER LUBIATO – EURL (33).

BUTON CIPEL ARCHITECTES – SAS (33)

HEMEN ARCHITECTURE – SARL (64).

KACTUS ARCHITECTURE – SAS (33).

LAC A – SASU (33).

L'ARCHIBUS – SARL (33)

LATEI ARCHITECTURES – SAS (47)

LÉONT – SARL (33)

LUMO ATELIER D'ARCHITECTURE – EURL (33)

SASU ROUGER ARCHITECTURE – SASU (40).

SLOWE – SAS (33)

◇ RADIATIONS SOCIÉTÉS

ARCHITECTURE ALBEDRO JEAN (33) – EURL – Retraite.

ATELIER ETXE TERRA (64) – SARL – Dissolution.

CAROLE LA SALMONIE ATELIER D'ARCHITECTURE (33) – SASU – Dissolution.

FL ARCHITECTE (64) – SARL – Décès.

MARYSE AXELROUD (33) – EURL – Dissolution.

OCEAN CONCEPTIONARCHI (33) – SAS – Liquidation.

◇ TRANSFERTS HORS NOUVELLE-AQUITAINE

MARIE KOBLER HAÏDARA – Transférée vers le CROA Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LAETITIA TRAUTMANN – Transférée vers le CROA Occitanie.

◇ TRANSFERTS VERS NOUVELLE-AQUITAINE

ROMAIN GIL – Transféré du CROA Île-de-France.

YOANN MURGUET – Transféré du CROA Île-de-France.

DELPHINE ROUGÉ – Transférée du CROA Occitanie.

◇ PRESTATION DE SERVICES

HERDER ALBERT – architecte hollandais – Renouvellement de sa prestation (33).

MATTHIAS GÜLLER – architecte suisse – Renouvellement de sa prestation (33).

303+

trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
tramway ligne A, arrêt Galin 05 56 48 05 30
Contact comité de rédaction : s.molines.ordre@architectes.org
www.le308.com

 www.facebook.com/le308
Chaîne YouTube : www.youtube.com/user/troiscenthuit

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Pôles

Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 — ordre.na@architectes.org
www.architectes.org/nouvelle-aquitaine

VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)

LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)

SOPHIE MOLINES (Responsable de la communication)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

VÉRONIQUE BACHWA (Assistante de direction)

MAËVA GREZES (Juriste)

JULIE DUPUY (Secrétaire comptable)

EMMANUELLE LACAVE (Assistante administrative)

SIBEL EYILI (Assistante administrative)

MAJ – Poitiers

1 rue de la Tranchée , 86000 Poitiers

Tél. 05 49 55 34 22

formationpoitiers@maj-na.fr

BÉNÉDICTE MEYNIEL (Présidente)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 57 14 06 97

formation@maj-na.fr

DENIS LATOUR (Président)

CORINNE LÉGER (Directrice – Responsable formation)

MARIE BARUSSAUD (Assistante formation –
Chargée de communication)

SONIA SARR (Assistante formation)

GUILLAUME CHABENCE (Chargé d'ingénierie de formation)

LE 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 56 48 83 25

ma@le308.com

www.ma-lereseau.org/aquitaine

PAUL ROLLAND (Président)

ADRIEN MAILLARD (Directeur)

MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

LE PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32

www.pavillondelarchitecture.com

SÉVERINE TARDIEU, CAROLE BONIFACE (Co-Présidentes)

NADINE BUENO (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers

Tél. 05 49 42 89 79 – mdapc@mdapc.fr

www.mdapc.fr

PATRICK VETTER (Président)

FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87000 Limoges

maison.architecture.limousin@gmail.com

www.ma-lereseau.org/limousin/

SOPHIE BERTRAND, BÉATRICE FOURNET-REYMOND
(Co-Présidentes)

FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)

308 + est une publication des Architectes et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISSN 2267-3776.

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,

Rédactrice en chef : SOPHIE BERTRAND,

Comité de rédaction : VINCENT ARNÉ, PIERRE BERTIN, CAROLE BONIFACE,
NICOLAS DELBOURG, JULIEN GADRAT, FRÉDÉRIQUE LACROIX, CORINNE LÉGER, ADRIEN
MAILLARD, MATTHIEU DE MARIEN, JULES MANSART, MÉLANIE REBEIX, PATRICK VETTER,

Coordination : SOPHIE MOLINES,

Conception graphique : DIDIER LECHENNE.



**ORDRE
DES
ARCHITECTES**

